

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 septembre 2018

ÉQUILIBRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE - (N° 1175)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 835

présenté par

M. Masson, M. Abad, Mme Valérie Boyer, M. Cinieri, M. Cordier, M. Pierre-Henri Dumont,
M. Gosselin, M. Hetzel, M. Le Fur, Mme Lévy, Mme Louwagie, M. Sermier, M. Straumann et
Mme Trastour-Isnart

ARTICLE 8

Supprimer l'alinéa 8.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Compte tenu des récentes polémiques, lesquelles dommageables pour « restaurer la confiance en la vie politique de notre pays », sur les nominations de consuls après changement des règles par le Gouvernement, il convient d'être prudent sur la délégation au Gouvernement sur ce type de procédure.